

PAPYROLOGICA BRUXELLENSIA

— 34 —

**«ET MAINTENANT CE NE SONT PLUS QUE
DES VILLAGES...»**

**THÈBES ET SA RÉGION AUX ÉPOQUES HELLÉNISTIQUE,
ROMAINE ET BYZANTINE**

**ACTES DU COLLOQUE TENU À BRUXELLES
LES 2 ET 3 DÉCEMBRE 2005**

Édités par Alain DELATTRE et Paul HEILPORN

BRUXELLES
ASSOCIATION ÉGYPTOLOGIQUE REINE ÉLISABETH
2008

ASSOCIATION ÉGYPTOLOGIQUE REINE ÉLISABETH

PAPYROLOGICA BRUXELLENSIA

Études de papyrologie et éditions de sources

publiées sous la direction de
Jean BINGEN

ISBN 978-2-9600834-0-8

D/2008/0705/1

À la recherche du clergé thébain à l'époque romaine

Il y a plus de vingt ans, le regretté J. Quaegebeur avait consacré une série d'articles fascinants au clergé et aux temples de la région thébaine, en présentant de nombreux recoupements prosopographiques entre documents grecs, démotiques et hiéroglyphiques¹. De même, H. De Meulenaere a publié de nombreux articles sur la prosopographie du clergé thébain². Force est cependant de constater que la plupart des textes qu'ils ont étudiés sont d'époque ptolémaïque : est-ce là l'indice d'un affaiblissement, d'une disparition progressive du clergé thébain sous les empereurs romains ? Je pense qu'il serait présomptueux de le dire et qu'il faut plutôt tenir compte de changements dans la documentation : la fameuse «Cachette» de Karnak, qui a livré de si nombreuses statues de prêtres thébains, avec leurs inscriptions hiéroglyphiques, ne semble guère comporter de monuments postérieurs à la fin de l'époque ptolémaïque³ ; le nombre des papyrus connus pour la région thébaine, tant en grec qu'en démotique, se réduit également de manière brutale à l'époque romaine — à la seule exception, sans doute, du lot de papyrus magiques/magico-religieux dont il est question ailleurs dans ce recueil. Quant à la majorité des ostraca, il est souvent difficile, vu leur brièveté, d'y débusquer des informations sur le statut exact des personnes qui y apparaissent, tant pour les contribuables que pour les receveurs. Tout au plus citent-ils, à l'occasion, un archipastophore du 3^e pylône d'Amon⁴ et le collègue qu'il présidait⁵, ou encore des prêtres (ιεροποιοί ?) d'un temple d'Artémis aux Memnonia⁶. Des membres du clergé apparaissent aussi, bien sûr, dans les inscriptions grecques de la région thébaine qui datent de l'époque romaine : au premier rang figure un défunt premier prophète d'Amon, auquel sa fille, elle-

¹ Cf. notamment J. QUAEGEBEUR, «Prêtres et cultes thébains à la lumière de documents égyptiens et grecs», *BSFE* 70/71 (1974), pp. 37-55 ; «Les appellations grecques des temples de Karnak», *Miscellanea in honorem Josephi Vergote = OLP* 6/7 (1975/1976), pp. 463-478 ; «À la recherche du haut clergé thébain à l'époque gréco-romaine», *Hundred-Gated Thebes. Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban Area in the Graeco-Roman Period = Pap. Lugd.-Bat.* 27 (Leyde, 1995), pp. 139-161.

² Cf. notamment H. J. A. DE MEULENAERE, «La prosopographie thébaine de l'époque ptolémaïque à la lumière des sources hiéroglyphiques», *Hundred-Gated Thebes* [n. 1], pp. 83-90.

³ B. PORTER et R. L. MOSS, *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs, and Paintings. II. Theban Temples*, 2^e éd. (Oxford, 1972), pp. 136-167.

⁴ *O. Bodl.* II 1480 (171 ; reçu de blé).

⁵ *O. Bodl.* II 1569 (198 ; reçu de blé).

⁶ *O. Heid.* 188 (113 ; collègue duquel émane un reçu pour un impôt non identifié).

même prêtresse du dieu, rend hommage en 180 par une stèle bilingue, qui fut retrouvée à Karnak en 1903 ⁷.

Ce colloque, qui rassemble égyptologues, archéologues et hellénistes, offrait une belle occasion de reprendre l'étude du clergé thébain ; aussi ai-je voulu réunir ici, sans prétention d'être exhaustif, plusieurs documents grecs qui me semblent pouvoir s'ajouter au trop petit dossier de ses attestations à l'époque romaine ⁸.

1. Un contribuable inattendu révélé par un raccord (*SB XX 14601*)

Les deux moitiés de cet ostracon furent d'abord publiées séparément, comme *O. Leid.* 124 et 129 ; le hasard de la mise en page plaça cependant leurs photos respectives face l'une à l'autre (pl. 34-35). Il ne fallut pas longtemps aux éditeurs des ostraca de Leyde pour se rendre compte du raccord possible et publier un texte désormais complet, que voici ⁹ :

Ἄπολ() καὶ μ(έτοχοι) πρά(κτορες) ἀργ(υρικῶν) μη(τροπόλεως)
 Ἄμονρῆ(ο)υτι
 Θεουέτις διὰ Πετεμού(νιος) Ψεναμ(ούνιος)·
 ἔσχομεν ὑπ(έρ) γεω(μετρίας) δεκ(άτου) (ἔτους) ῥυπ(αράς) (δραχμὰς)
 δεκαέξ,
 (γίνονται) (δραχμαὶ) ις. (ἔτους) δεκ(άτου) Τραιανοῦ τοῦ κυρίου
 Μεσορῆ - - -
 .. [- - -]

Le texte respecte le formulaire attendu à cette époque dans les ostraca thébains. En revanche, le nom du contribuable, Ἄμονρῆς, est resté sans parallèle ; son patronyme, Θεουέτις, peut s'autoriser de quelques formes semblables comme Θεοῦς/Θεουῆς, l'une des jumelles qui apparaissent dans les archives de Ptolemaios, reclus au Sérapéum de Memphis ¹⁰, ou comme Παθαοῦς, qui sert de patronyme au contribuable d'*O. Wilcken* II 1206 (Hermonthis ?, époque romaine) ¹¹. Deux noms rares côte à côte invitent à la méfiance. Pour trouver la solution, il faut partir du début de la ligne 2, dont la deuxième lettre me semble

⁷ Grec : *IGR I 1205 (SB I 18)* ; démotique : *P. Cair.* III, pp. 36-37, n° 50057a.

⁸ Pour des raisons d'espace, le quatrième point de ma communication, relatif à des pastophores d'Ammon aux Memnonia (*P. Cair.* inv. 10201, inédit), fera l'objet d'un article séparé.

⁹ P. J. SIJPESTEIJN - K. A. WÖRPER, «Addenda et corrigenda to *O. Leid.*», *OMRL* 68 (1988), p. 91, n° I b (texte reproduit en *SB XX 14601*).

¹⁰ *UPZ I 39* ; 46 ; 48 (161 av. J.-C.). Cf. aussi Θεουῆ, nom de l'intermédiaire d'un contribuable en *P. Mich.* IV 223, 1509 (171/2) ; 224, 2712 (172/3).

¹¹ Cf. aussi Παθαοῦς en *P. Cair. Goodspeed* 30, col. 30, 17 (Karanis, 191/2).

être un epsilon plutôt qu'un alpha — on sait à quel point ces deux lettres peuvent se ressembler dans une écriture cursive, tout se jouant dans la façon dont se courbe le trait qui remonte de la boucle initiale. Dès lors, je crois qu'il faut lire θεοῦ μεγίσ(του) au lieu de Θαουέτις, même si je ne vois aucune marque d'abréviation pour le deuxième mot, écrit très rapidement. Quel est ce contribuable, qui se voit ainsi appelé «très grand dieu»? Le dernier mot de la l. 1 n'est pas le nom d'un homme, mais celui du dieu thébain par excellence, Amon, ici identifié au dieu solaire Ré et qualifié de «roi des dieux», *Imn-R^c-nsw-ntr.w* : Ἄμονρησ(ονθήρ). Si cette forme est nouvelle en grec, elle n'est qu'une variante de Ἄμονρασονθήρ (ou Ἄμονρασοντήρ), attesté dans plusieurs papyrus ptolémaïques ainsi que dans deux inscriptions trouvées à Karnak¹². Il peut paraître surprenant de retrouver le roi des dieux devenu simple contribuable de l'empire romain, mais il paye ici un impôt foncier qui frappait vignobles et vergers, impôt auquel Hermès (Thot) aussi se voit soumis dans un autre ostracon thébain¹³. L'emploi du génitif θεοῦ, s'il faut lui accorder quelque valeur, montre d'ailleurs qu'un mot tel que ἱερεῦσι est sous-entendu. Tant Ἄμονρης que Θαουέτις sont, donc des noms-fantômes, à rayer de nos lexiques. Voici le texte ainsi corrigé.

Ἄπολλ() καὶ μ(έτοχοι) πρά(κτορες) ἀργ(υρικῶν) μη(τροπόλεως)
 Ἄμονρησ(ονθήρ)
 θεοῦ μεγίσ(του) διὰ Πετεμενῶ(φιος)¹⁴ Ψεναμ(ούνιος).
 Ἔσχομεν ὑπ(έρ) γεω(μετρίας) δεκ(άτου) (ἔτους) ῥυπ(αράς) (δραχμὰς)
 δεκαέξ,
 (γίνονται) (δραχμαί) ις. (Ἔτους) δεκ(άτου) Τραιανοῦ τοῦ κυρίου
 Μεσορή - - -
 .. [- - -]

¹² Cf. *P. Giss.* 39, 13 (205-181 av. J.-C.); *UPZ* II 175a, 1, 28 (= *P. Choach. Survey* 12B ; 146 av. J.-C.) ; 198, 4 (133 av. J.-C.) ; 199, 2 (131 av. J.-C. ; écrit Ἄμονρασοντήρ) ; 200, 4 et [22] (130 av. J.-C.) ; 201, 3, 11 et 19 (130 av. J.-C.) ; 203, frg. I, [6] et frg. II, [23] (II^e s. av. J.-C.) ; *OGIS* I 194, 3, [18-19] et 27 (*I. Prose* 46 ; 39 av. J.-C. ; écrit Ἄμο]νρασωνθήρ, l. 3) ; *IGR* I 1209, 6 (*SB* V 8825 ; 10 apr. J.-C.). Notons que jusqu'à présent, aucun texte grec ne présente de manière assurée le nom décliné. — Cf. aussi *P. Recueil* 11 = *Graff. Memnonion Abydos* 74 (201/200 av. J.-C., Εμουνλασσοντηρ, dans un texte égyptien en lettres grecques ; voir aussi, pour la phonétique, les commentaires de P. LACAU, «Un graffito égyptien d'Abydos écrit en lettres grecques», *EtPap* 2 [1934], pp. 229-246, en part. pp. 235-238).

¹³ *O. Stras.* 145 (195), avec la correction de J. G. Tait (*BL* II/1, p. 28) ; l'ostracon est assombri et, si les mots Ἐρμοῦ (l. 1) et θεοῦ μ(εγίστου) (l. 2) me paraissent sûrs, l'épithète du dieu qui s'intercale entre eux (Πικῶτος Viereck, suivi par Tait) n'est plus reconnaissable.

¹⁴ Je lirais Πετεμενῶ(φιος) plutôt que Πετεμο(ύνιος), qui est d'ailleurs rare à Thèbes.

«Apol(--) et collègues, receveurs des impôts en argent pour la métropole, (aux prêtres) d'Amonrèsonthèr, très grand dieu, par l'intermédiaire de Petemenôphis fils de Psenamounis. Nous avons reçu, pour la *geômetria* de la dixième année, seize drachmes brutes, soit 16 (dr.). Dixième année de Trajan notre seigneur, Mesorè [jour. Signature.]»

2. Des pastophores perdus dans les brumes d'un papyrus de Londres

(*P. Lond. I 109B, frg. 4, ll. 92-95*) — fig. 1 ¹⁵

P. Lond. I 109B est l'un des rares papyrus d'époque romaine à provenir de la région thébaine. Il s'agit d'un registre des versements de blé effectués à un grenier public de la ville, au jour le jour, en juin/juillet ¹⁶ d'une année indéterminée, probablement vers le milieu du II^e s., au vu des contribuables qui y sont mentionnés ¹⁷. Aux ll. 92-95 du fragment 4, l'éditeur proposait le texte suivant :

σ̄κβ	Χά(ρακος)	'Αμμ[ώνιο]ς 'Αμμ[---] [---]	(π. ἀρτ.) α (ἡμῖου)
ρ̄νθ	Χά(ρακος)	'Αμένω[φ]ις Πετε σεκαιο()	
		Θεοτ . ς (καί) Λεαθ() αιο()	(π. ἀρτ.) δ (ἡμῖου)
τ̄β	[Χ]ά(ρακος)	'Ερμόδωρος Πε Φα	(π. ἀρτ.) σιη

On le voit, plusieurs déchirures gênent le déchiffrement du passage. En consultant le volume de planches, on constate cependant que la lecture peut en être améliorée. À nouveau, c'est du mot commençant par θε-, au début de la l. 94, qu'il faut partir : il se lit, assez clairement, θεοῦ, suivi d'un petit mot abrégé, qui ne peut être que μ[ε]γ(άλου) ou μ[ε]γ(ίστου). Ceci nous amène à chercher le nom d'un dieu à la fin de la ligne précédente : après le nom du contribuable principal ¹⁸, soit après la deuxième déchirure, on distingue d'abord un mot bref, terminé par un ι et surmonté d'un trait horizontal, ce qui ne peut guère représenter que l'expression καὶ μ(έτοχοι). Il ne s'agit donc pas d'un contribuable isolé, mais d'un groupe, dont le statut est précisé immédiatement après καὶ μ(έτοχοι) : ce sont des παστ(οφόροι) ¹⁹. Le nom de la divinité qu'ils servent vient ensuite : il commence clairement par χ et se termine par σεβαιο(-), plutôt que σεκαιο(-).

¹⁵ Montage photographique des différents fragments portant ces lignes, d'après les planches des *P. Lond. I*.

¹⁶ Une date apparaît à la l. 32 : 'Επεὶφ ζ̄ (cf. *BL I*, p. 223).

¹⁷ Je reviendrai par ailleurs sur la datation de ce texte.

¹⁸ Le premier nom me semble être 'Αμενώ[θ]ης, banal à Thèbes, plutôt qu' 'Αμένω[φ]ις, qui ne s'emploie guère comme anthroponyme.

¹⁹ Sur cette fonction cléricale de rang inférieur, cf. notamment H.-B. SCHÖBORN, *Die Pastophoren im Kult der ägyptischen Götter* (Meisenheim am Glan, 1976) ; A. SERFASS, «Petition to the Epistrategos Vedius Faustus», *ZPE* 134 (2001), pp. 183-190, en part. p. 188.

Ces traces correspondent à Χ[ε]νσεβάιος(ς), une forme de Khonsou (qualifié de *nb ḥʿ*, «maître du temps de vie»), naguère étudiée par J. Quaegebeur²⁰. Elle n'était jusqu'ici connue en grec que par une mention de son temple, le Χεσεβαιῶν, dans un serment d'époque ptolémaïque²¹, ainsi que par l'anthroponyme dérivé Πετεχενσεβάις/*p³-di-Hnsw-nb-ḥʿ*, qui est relativement rare²². Par hasard, un Petekhensebaïs apparaît probablement ici comme patronyme de l'intermédiaire²³ à la l. 94 ; à la l. 93 en revanche, le patronyme du pastophore Aménôthès me semble être Πετεχεσπ[οχράτου] (éventuellement abrégé) plutôt que Πετεχενσ[εβάιος].

En conclusion, voici la lecture que je proposerais pour ce passage :

$\overline{\sigma\kappa\beta}$ Χά(ρακος) Ἄμμ[ώνιος] Ἄμμ[---] . . . (--) διὰ Ἐρ[---] (π. ἀρτ.) α (ἥμισυ)
 $\overline{\rho\nu\theta}$ Χά(ρακος) Ἄμενώ[θη]ς Πετεχεσπ[οχράτου] καὶ μ(έτοχοι)
 παστ(οφόροι) Χ[ε]νσεβάιος(ς)
 θεοῦ μ[ε]γ(άλου) διὰ Ἀπάθο(υ) Π[ε]τεχε[ν]σεβάιος(ς) (π. ἀρτ.) δ (ἥμισυ)
 $\overline{\tau\beta}$ [Χ]ά(ρακος) Ἐρμόδωρος Πετεαρου[ήριος]²⁴ . . . καὶ Φατρ . [.] . . (--) (π. ἀρτ.) σιη

3. Le démotique : une affaire de famille ?²⁵

À l'époque romaine, le nombre de textes démotiques connaît une forte diminution, non sans quelques variations selon la nature des textes²⁶. Pour ce qui

²⁰ Cf. J. QUAEGBEUR, «Les appellations grecques des temples de Karnak» [n. 1], pp. 469-470.

²¹ *W. Chr.* 110A, 3 (110 av. J.-C.). Pour un parallèle démotique, cf. *O. Theb.* D. 88 (p. 57).

²² Documents grecs : *O. Bodl.* II 854 (136) ; *O. Stras.* 491 (11/10 av. J.-C.) ; 536 (II) ; *O. Wilcken* II 549 (132). — Documents démotiques : cf. *NB Dem.*, p. 339.

²³ Au lieu de (καὶ) Λεαθ(), lire διὰ Ἀπάθο(υ).

²⁴ Les lettres]αρου[se trouvent sur un fragment séparé, figurant au centre de la pl. 100. Je ne sais que faire des quelques lettres après la lacune, devant le καί.

²⁵ Je tiens à remercier tout particulièrement M. Didier Devauchelle, qui m'a aidé, il y a plusieurs années déjà, à la transcription des notes en démotique présentes sur les ostraca strasbourgeois cités dans les pages qui suivent.

²⁶ Voir notamment K.-Th. ZAUZICH, «Demotische Texte römischer Zeit», *Das römisch-byzantinische Ägypten. Akten des internationalen Symposions. 26.-30. september 1978 in Trier = AegTrev* 2 (Mayence, 1983), pp. 77-80 ; N. LEWIS, «The Demise of the Demotic Document : When and Why», *JEA* 79 (1993), pp. 276-281 [= *On Government and Law in Roman Egypt. Collected Papers of Naphtali Lewis* (Atlanta, Georgia, 1995), pp. 351-356] ; W. J. TAIT, «Some Notes on Demotic Scribal Training in the Roman Period», *Proceedings of the 20th International Congress of Papyrologists. Copenhagen, 23-29 August, 1992* (Copenhagen, 1994), pp. 188-192.

²⁷ Cf. les remarques de K. A. WÖRPER, «Observations on Demotic Tax Receipts from the Theban Region in Roman Times», *ZPE* 80 (1990), pp. 243-252, en part. pp. 243-245.

est des reçus de taxes thébains, le démotique semble encore régulièrement employé jusqu'au règne de Claude, puis il se raréfie assez brutalement²⁷. Au II^e s. apr. J.-C., les textes écrits, ou simplement porteurs d'une souscription, dans cette langue ne sont plus qu'une exception dans la région thébaine : en 1967, P. W. Pestman ne connaissait que 42 ostraca démotiques pour la période allant de 51/52 à 100/101, 39 pour les 50 années suivantes, 7 pour la deuxième moitié du II^e s. et 2 seulement pour le III^e s. — alors qu'ils étaient encore plus de 300 pour la première moitié du I^e s.²⁸. Parmi les textes postérieurs au règne de Claude, les reçus de taxes sont très minoritaires : en 1990, K. A. Worp n'en relevait que 11 pour la deuxième moitié du I^{er} s. et 3 pour tout le II^e s., le dernier étant de juin 147²⁹. Les bilingues — reçus grecs avec souscription démotique — sont à peine plus nombreux : une petite cinquantaine sans doute, pour tout le II^e s.

Plusieurs ostraca inédits de la collection strasbourgeoise concernent un dénommé Petekhespokhratès fils de Khabonkhônsis, son fils Hôros et d'autres membres de leur famille, dont plusieurs portent le nom typique de Khabonkhônsis. Il s'agit là d'une archive familiale qui couvre toute la deuxième moitié du II^e s. apr. J.-C. et dont d'autres documents sont conservés principalement à Toronto, mais aussi à Heidelberg ou à la Sorbonne ; en comptant les pièces relatives à la même famille mais conservées isolément, c'est désormais un dossier de 44 documents au total, dont 35 reçus de blé ou de paille³⁰. L'archive en elle-même se caractérise par un nombre important (18) de souscriptions démotiques et par l'absence de reçus pour des impôts personnels, tels que la capitation.

Voici par exemple le texte d'O. Stras. inv. Gr. 1423 + 1842 (reçu de blé, 29 juin 181 — fig. 2) :

Μ(έτρημα) θησ(αυροῦ) μη(τροπόλεως) γενή(ματος) κα (ἔτους)
 Κομμόδου Ἀντωνίνου Καίσαρος τοῦ
 κυρίου Ἐπιφῆ Ἐϋπ(ερ) Νή(σων) ὀνό(ματος)
 Ὠρο(υ) Πετεχεσπ(οχράτου) Χαβονχώ(νσιος)

²⁸ P. W. PESTMAN, *Chronologie égyptienne d'après les textes démotiques (332 av. J.-C. - 453 ap. J.-C.) = Pap. Lugd.-Bat.* 15 (Leyde, 1967), pp. 3-4 ; K.-Th. ZAUZICH, «Demotische Texte» [n. 26], pp. 77-80.

²⁹ K. A. WORP, «Observations on Demotic Tax Receipts» [n. 27], p. 244. Le texte de 147 est *O. Louvre dém.* I 844 (p. 234), un reçu pour l'impôt des bains, payé par un contribuable au nom bien grec, Sôter.

³⁰ Ces textes font partie de la thèse de doctorat que j'ai présentée à l'Université Libre de Bruxelles en 1996. Leur (re)publication prochaine est prévue dans un deuxième volume d'ostraca strasbourgeois (*O. Stras.* II).

5 (διὰ) γεωργοῦ Ψενμί(νιος) (π. ἀρτ.) μί[α]ν
 ἡμῶν τρίτο(ν) κδ, (γίν.) (π. ἀρτ.) [α] (ἡμῶν) γκδ.
 Ἀμ(ώνιος) σεση(μείωμαι).

n3 m3j.w n h3.t-sp r21.t7

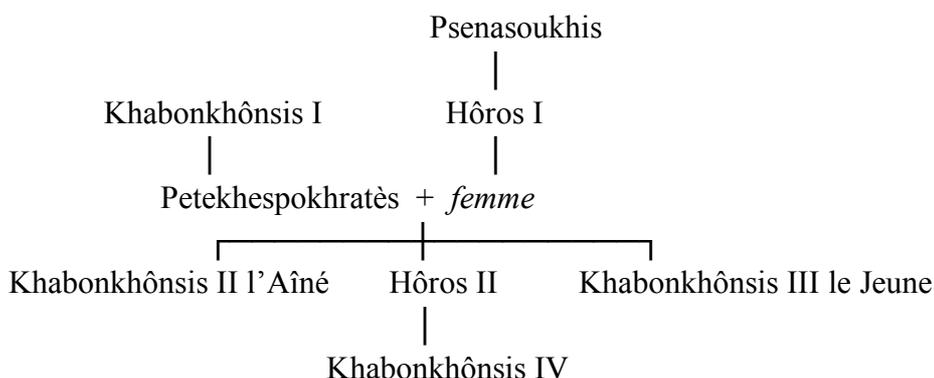
sw (.) r17

10 (fractions ?)

«Versement au grenier de la métropole, pour la récolte de l’an 21 de Commode Antonin César notre seigneur, le 5 Épeiph, pour les Îles, au nom de Hôros fils de Petekhespokhratès petit-fils de Khabonkhônsis, par l’intermédiaire de l’agriculteur Psenminis, une (artabe) de blé un demi un tiers 1/24, soit 1 (artabe) de blé 1/2 1/3 1/24. Amônios, j’ai signé.»

(Dém. :) «Les Îles, pour l’an 21 (?), (1?) (artabe) de blé (5/6 1/24?).»

L’arbre généalogique de cette famille peut être établi comme suit :



Comme c’est généralement le cas, la plupart des souscriptions démotiques présentes dans cette archive se limitent à reprendre une ou plusieurs indications données par le texte grec, en particulier le montant et/ou la date, parfois aussi le district, comme ici, parfois encore une formule équivalente du grec μέτρομα. Un texte se démarque cependant par une formule plus longue, qui utilise le possessif de la première personne du singulier et nous donne ainsi une indication précieuse sur son auteur : O. Stras. inv. DG. 86 + inv. Gr. 1565 + 1577 + 1129 (reçu de blé, 1^{er} juillet 172 — figg. 3-4).

Μέ(τρομα) θησ(αυροῦ) μη(τροπόλεως) γενή(ματος) ιβ (ἔτους)
 Αύρηλίου

Ἀντωνίνου Καίσαρος τοῦ κυρίου Ἐπειφ ζ
 ὑπ(ερ) Νό(του ?) ὀνό(ματος) Πετεχ[εσπ]οχ(ράτου) Χαβονχώ(νσιος)
 (διὰ) τῶν

υἱῶν αἰ (διὰ) γεωργοῦ) . . [. . .] . Παναμέως

5 (π.άρτ.) τρεῖς τρίτο(ν) (γίν.) (π.άρτ.) γ γ̄ καὶ ὑπ(ἐρ) [. .] . (-- ὀνό(μα-
 τος) τοῦ α(ὑτοῦ)
 καὶ . . [.] (διὰ) τοῦ α(ὑτοῦ) (π.άρτ.) δύο τρίτο(ν) (γίν.) (π.άρτ.) β γ̄,
 (γίν.) ἐπ(ὶ τὸ αὐτὸ) (π.άρτ.) ε β̄. Ἀμῶ(νιος) σεση(μείωμαι).
 $p^3 \dot{i}w n p^3 rtb, n sw 3 1/3$
 $m-s^3 p^3 j=j \dot{i}t$
 10 --- $n rn n p^3 j=j \dot{i}t$
 --- $p^3 j=j \text{ } ^r n n^r n sw 2 \text{ } ^r 1/3^r$
 $^r n^r h^3 .t-sp 12$

«Versement au grenier de la métropole, pour la récolte de l'an 12 d'Aurelius Antonin César notre seigneur, le 7 Épeiph, pour Notos (?), au nom de Petekhespokhratès fils de Khabonkhônisis, par l'intermédiaire de ses fils (?), (la part) qui (est payée) par l'intermédiaire de l'agriculteur [---] fils de Panameus, trois (artabes) de blé un tiers, soit 3 (artabes) de blé 1/3, et pour Nèsoi (?), au nom du même et de --, par l'intermédiaire du même, deux artabes de blé un tiers, soit 2 (artabes) de blé 1/3, soit au total 5 (artabes) de blé 2/3. Amônios, j'ai signé.»

(Dém. :) «Le reçu de l'artabe, à savoir 3 (artabes) 1/3 de blé pour (?) mon père ; -- au nom de mon père (et ?) en mon nom (?), 2 (art.) 1/3 de blé, en l'an 12.»

Malgré les incertitudes sur la lecture du démotique, ce texte semble clairement mettre la première personne du singulier dans la bouche non pas du receveur ou d'un de ses scribes, mais du contribuable, ou plus exactement d'un des enfants du contribuable principal, Petekhespokhratès. Ses fils lui servent d'ailleurs d'intermédiaires officiellement enregistrés, qui sous-louent sa (ou ses) terre(s) à un agriculteur. Sans doute Petekhespokhratès, qui est attesté de 147 à 183, était-il empêché, peut-être en raison de son âge, de s'occuper lui-même de ses biens.

Il est important de noter à ce point qu'un bon nombre des autres reçus bilingues du II^e s. connus à ce jour se regroupent sous les noms de quelques contribuables seulement, plutôt que sous celui de l'un ou l'autre receveur³¹. Pour ne citer qu'un exemple, les éditeurs d'*O. Ont. Mus.* I 47 avaient relevé que trois reçus de blé de la même année, émis par le même receveur, portaient tous une note en démotique, mais ce n'est là qu'une coïncidence : la présence de démotique dans ces trois textes s'explique parce qu'ils sont adressés à deux

³¹ Il y a, bien sûr, quelques exceptions : ainsi, un collège de τελωῶναι θησαυροῦ ἱερῶν a émis trois reçus portant une note démotique, probablement la souscription d'un des membres du collège : *O. Wilcken* II 819 (5 mars 125) ; *O. Bodl.* II 701 (28 mai 125) ; *O. Ont. Mus.* II 113 (125/126 ; la l. 5, que les éditeurs n'ont pas déchiffrée, est en démotique).

frères, Teôs et Spotous fils d'Hôros et petit-fils de Spotous, dont d'autres reçus portent une note démotique ³².

Ce sont donc des contribuables qui, le plus souvent, ajoutaient des notes démotiques au bas des reçus qu'on leur délivrait en grec. Très souvent, on constate que les contribuables en question payaient principalement des impôts fonciers, mais jamais ou presque des impôts personnels comme la capitation. Ces éléments me suffiraient, personnellement, pour supposer qu'ils appartenaient au milieu clérical, mais divers recoupements prosopographiques viennent le confirmer : pour commencer par l'exemple que je viens d'évoquer, Teôs fils de Hôros petit-fils de Spotous apparaît en 143 apr. J.-C. dans un ostrakon démotique, où, porteur du titre de prêtre (*it-ntr*), il est le bénéficiaire d'une cession de jours liturgiques au temple de Luxor (*Ipi*) ³³.

De même, on retrouve des membres de la famille des Khabonkhônsis dans plusieurs textes similaires, édités ou réédités par U. Kaplony-Heckel dans un article récent. D'une part, en 147 apr. J.-C. (*P. Zauzich* 28 = *O. Leid. dem.* 324), Khabonkhônsis le Jeune (*Hf-Hnsw* (*p³ ?*) *hm*, éd.), fils de Petekhespokhratès (*P³-dj-Hnsw-p³-hrd*, éd.) se fait représenter par son grand-père maternel, Hôros fils de Psenasoukhis, pour échanger deux mois de service liturgique avec un collègue, Hatrès (?), qui, lui aussi, passe le contrat par l'intermédiaire de son père, Petekhespokhratès fils de Hatrès. Tous les quatre sont qualifiés de prêtres (*it-ntr*). D'autre part, U. Kaplony-Heckel a identifié un petit ensemble de trois textes de même nature, où le bénéficiaire de la cession est à chaque fois le prêtre (*it-ntr*) Khabonkhônsis (*Hf-Hnsw*, éd.) fils de Hôros :

1. *P. Zauzich* 32 (= *O. Stras. inv. D.* 1482 + 1501 + 1512), de 199/200 apr. J.-C. : le prêtre Spotous fils de Bèsis lui cède un mois (?) de service liturgique, y

³² Ces trois textes sont :

- *O. Bodl.* II 1493 (Agorai, mai 178) : après vérification sur l'original, lire aux l. 4-5 Σποτο[ῦ]τος ἢ Ὠρου (Σπου . . . το . ἢ Ὠρου *ed. pr.*) ; son frère Teôs est mentionné comme deuxième contribuable à la l. 6 ;

- *O. Ont. Mus.* I 46 (Agorai, 10 juillet 178 [l. 4, lire Ἐπεὶφ 15 plutôt que 1ε]) : à la l. 5, le nom du contribuable est Τεῶτο(ς) Ὠρου plutôt que Πεκύσιο(ς) Ὠρου ;

- *O. Ont. Mus.* I 47 (Agorai, 15? août 178) : à la l. 5, le nom du contribuable est Σποτοῦτο(ς) Ὠρου plutôt que Σεντοῦτο(ς) Ὠρου.

On retrouve des notes démotiques au bas de trois autres reçus qui ont été remis à l'un de ses hommes : *O. Bodl.* II 1496 (Agorai, 31 mai et 22 juillet 178, au nom de Teôs) ; 1499 (Agorai, 2 juin et 10 juillet [179], au nom de Teôs puis de ses héritiers) ; *O. Ont. Mus.* II 201 ([- -], ca. 157-179, au nom de Teôs).

³³ *O. Stras. inv. D.* 1352 = *P. Zauzich* 26. Un prêtre du nom de Hôros fils de Spotous apparaît aussi en *P. Zauzich* 34 (= *O. Stras. inv. D.* 931), mais rien ne prouve qu'il soit de la même famille.

compris l'une ou l'autre fête, probablement aux Memnonia (*Dm*³ «eigenartig geschrieben», ed.).

2. *P. Zauzich* 33 (= *O. Theb.* D. 221, p. 54-55 = *O. Toronto* inv. D. 221), du 25 juillet 203 apr. J.-C. : il loue un autre mois de service liturgique à un autre prêtre, [- - -] l'ancien (?), fils de Psenasoukhis.

3. *P. Zauzich* 34 (= *O. Stras.* inv. D. 931) : en 203/204, une cession similaire lui est accordée par un prêtre du nom d'Hôros fils de Petekhespokhratès, qui pourrait bien être son propre père.

Ces trois textes, partagés entre Strasbourg et Toronto, ne sont pas un ensemble indépendant, mais une partie seulement des archives de cette famille, dont les personnages principaux pour nous sont certes son grand-père Petekhespokhratès et son père Hôros (II), mais où Khabonkhônsis (IV), fils de Hôros (II), apparaît lui-même dans quelques textes grecs qu'U. Kaplony-Heckel ne pouvait encore connaître : un reçu de paille (*O. Stras.* inv. Gr. 1220, ca. 199/200 [?] apr. J.-C.), un autre de blé (*O. Ont. Mus.* II 212 + 213, juillet 203 apr. J.-C.)³⁴, un troisième pour une taxe sur la ταφή (momie) de son père Hôros (*O. Stras.* inv. Gr. 1830, 8 mars 205 [?]). Surtout, un dernier ostracon nous révèle sa fonction exacte dans le clergé — pour l'anecdote, signalons qu'il était resté oublié dans le dernier tiroir d'ostraca démotiques de l'Ontario Museum. Il s'agit d'un compte où les intérêts dus pour un montant initial de 1.478 drachmes sont calculés pour l'an 13 d'un empereur non précisé — vu ce que nous savons de Khabonkhônsis (IV), ce texte doit dater du règne de Septime Sévère (ca. 204/205). Malheureusement, le document n'indique pas clairement si notre homme était créancier ou débiteur de la somme prêtée ; vu la tournure employée, la seconde solution me paraît cependant plus probable. Je présente ici un texte provisoire, sans analyser le détail des calculs, qui restent problématiques vu l'étendue des lacunes ; les sommes en jeu sont relativement importantes, mais pas exceptionnelles pour l'époque³⁵.

O. Ont. Mus. inv. 906.8.161 (compte, ca. 204/205 — fig. 5)

Τόκ(οι) ιγ (ἔτους)
 Χαβονχώνσ(ιος)
 Ὡρου στολ(ιστοῦ) ἱεροῦ
 Ἀπόλλωνος καὶ Ἀσκληπιο[ῦ]
 5 θεῶν μεγίστων· ἐδηλ(ώθη) λο[ιπ(ο)γραφεῖσθαι --]

³⁴ À la l. 4, les deux fragments réunis permettent de lire Χαβονχώνσ[ι(ο)] Ὡρου Πετεχεςποκ(ο)χράτου). Le texte complet sera réédité avec le reste de l'archive dans les *O. Stras.* II.

³⁵ Cf. B. TENGEL, *Die Verschuldung im römischen Ägypten (1. - 2. Jh. n. Chr.)* (St. Katharinen, 1993), notamment pp. 232-235.

καὶ τόκ(--) (δρ.) Ἄυση (διώβ.) [---]
 (δρ.) ροζ (διώβ.) χ^β, (γίν.) (δρ.) Ἄ[χνε (τετρώβ.) χ^β ---]
 Τόκ(οι) ιγ (έτους) ἀπὸ Θῶθ [ᾠ ἕως Φαῶφ(ι) τζ ---, διαγραφ(--)
 Φαῶφ(ι) τζ]
 (δρ.) ιδ, καταλ(είπονται) Ἄχ[---]
 10 Ἄπὸ Φ[αῶ]φ(ι) τῆ ἕω[ς κγ (δρ.) -- (γίν.) (δρ.) Ἄ]χξθ (ήμιοβ.) χ^γ
 [.]. διαγραφ(φ-) Φαῶφ(ι) κγ [---]. (δρ.) οβ, καταλ(είπονται)
 (δρ.) Ἄφοζ (ήμιοβ.) χγ. Ἄπὸ [Φ]αῶφ(ι) κδ ἕως Μεσορή
 τῆ (δρ.) ρξβ (πεντώβ.) χ^β, γ(ίν.) τόκ(οι) ιγ (έτους) ρογ (ήμιοβ.) χ^β.

«Intérêts de l'an 13 de (ou : pour) Khabonkhônsis, fils de Hôros, stoliste du sanctuaire d'Apollon et d'Asklèpios, très grands dieux. Il est apparu [qu'étaient reportés (?) ---] et intérêts 1478 dr. 2 ob. (?) [---] 177 dr. 2 ob. 2 (?) ch., soit 1[655] dr. [4 ob. 2 ch. (?)]. Intérêts de l'an 13, du [1^{er}] Thôth [au 17 Phaôphi : (± 25 ou 26 dr. ?). Paiement le 17 Phaôphi (?) :] 14 dr., restent (±)16[66 dr. ---]. Du 18 au [23] Phaôphi, [(intérêts : ± 3 dr. (?), soit 1]669 [dr.] 1/2 ob. 3 ch. Paiement (?) le 23 Phaôphi [--- :] 72 dr., restent 1597 dr. 1/2 ob. 3 ch. Du 24 Phaôphi au 18 Mesorè, 162 dr. 5 ob. 2 ch., soit intérêts de l'an 13 : 193 dr. 1/2 ob. 2 (?) ch.»

Dans la région thébaine, Apollon est systématiquement identifié à Montou³⁶. Asclèpios, lui, désigne vraisemblablement Imhotep/Imouthès, qui y était considéré comme un dieu guérisseur³⁷ ; il est cependant plus souvent associé avec Ptah, considéré comme son père, ou avec Aménôthès, un autre sage divinisé. Le rapprochement de Montou et d'Imhotep s'est-il dès lors fait par le biais de leurs équivalents grecs, dont l'association était bien plus ancienne ? Ou faut-il l'expliquer par la proximité géographique entre le grand temple de Montou à Karnak, qui s'étendait au nord de l'enceinte d'Amon, et le sanctuaire plus modeste de Ptah, où l'on honorait aussi Imhotep et qui se trouvait à l'intérieur de l'enceinte d'Amon, mais tout près de la porte donnant vers le temple de Montou³⁸ ? Même si tous les reçus grecs émanent de la rive droite, l'un des

³⁶ J. QUAEGBEUR, «Les appellations grecques des temples de Karnak» [n. 1], pp. 465-467 (cf. *P. Coll. Youtie* II 13). Cf. les inscriptions récemment publiées par Fr. KAYSER, «Un vétéran au temple de Montou à Tôd (Haute Égypte)», *ZPE* 97 (1993), pp. 217-220 ; G. WAGNER et G. LECUYOT, «Une dédicace d'un néocore, héraut sacré d'Apollon», *BIFAO* 93 (1993), pp. 413-418. Cf. aussi W. CLARYSSE, «Theban Personal Names and the Cult of Bouchis», *Grammatika Demotika. Festschrift für Erich Lüdeckens* (Wurtzbourg, 1984), pp. 27-28.

³⁷ Pour le culte d'Imhotep, voir dans le présent volume l'article de A. ŁAJTAR, «The Cult of Amenhotep Son of Hapu and Imhotep in Deir el-Bahari in the Hellenistic and Roman Periods», pp. 113-123, avec les références qui y sont citées.

³⁸ J. QUAEGBEUR, «Prêtres et cultes thébains ...» [n. 1], p. 49, évoque brièvement l'existence probable d'une chapelle en bois, servant d'oratoire populaire, à l'arrière du temple de

ostraca démotiques cités ci-dessus (O. Stras. inv. D. 1482 + 1501 + 1512 ; lecture incertaine ?) semble indiquer que Khabonkhônsis (IV) officiait aussi, sinon uniquement, aux Memnonia, et c'est peut-être là qu'il faudrait rechercher le temple en question. En tout cas, le singulier *ἱεροῦ* semble plaider pour un sanctuaire unique, partagé par les deux dieux, qui disposait d'au moins un stoliste en la personne de notre homme ; il ne peut donc pas s'agir d'un petit lieu de culte privé.

La fonction de cet homme le situe assez haut dans la hiérarchie cléricale, immédiatement après les *προφῆται*³⁹. Il est donc assez probable qu'elle lui ait valu d'être exempté des impôts personnels, tels que la capitation⁴⁰, et cela explique que les quelques reçus que nous avons à son nom ne concernent que des impôts fonciers. On sait que les fonctions religieuses étaient souvent héréditaires ; ainsi se dessine le portrait d'une famille dont nous savons que plusieurs membres étaient prêtres — le stoliste Khabonkhônsis IV fils de Hôros II, mais aussi son oncle Khabonkhônsis III le Jeune et le grand-père maternel de celui-ci, Hôros I fils de Psenasoukhis ; ajoutons-leur son père Hôros II et son grand-père Petekhespokhratès, les personnages le plus souvent mentionnés dans l'archive : si aucun texte ne leur donne avec certitude de titre cléricale, nous disposons désormais sous leurs deux noms d'une trentaine de reçus pour des impôts fonciers, à l'exclusion de tout impôt personnel, et parmi ces reçus, la moitié au moins porte une note démotique, de la main de l'un des membres de leur famille.

J'irai même plus loin : la présence de démotique, à Thèbes, au II^e s. apr. J.-C. est un indice important de l'intervention d'un prêtre ; le plus souvent, l'ajout d'une note dans cette langue sera le fait du contribuable, qui nous révèle ainsi, involontairement, sa place dans la société. En étudiant au cas par cas les dossiers des contribuables, il est possible de grossir quelque peu les rangs du clergé thébain à une époque où nous le connaissons si mal.

Université Libre de Bruxelles
Université Marc Bloch, Strasbourg

Paul HEILPORN

Ptah, devant les représentations de Ptah, Hathor, Imhotep et Amenhotep. Cf. B. PORTER et R. L. MOSS, *Topographical Bibliography* II [n. 3], p. 201, n. 35. — Je tiens à remercier Fr. Labrique pour m'avoir signalé ce lieu de culte.

³⁹ Cf. M. MALAISE, «Les stolistes au service des dieux égyptiens», *Hommages à Carl Deroux*. IV. *Archéologie et histoire de l'art, Religion = Collection Latomus 277* (Bruxelles, 2003), pp. 436-451 ; *P. Louvre* I 4, avec le commentaire aux ll. 29-30 et 71.

⁴⁰ Sur les exemptions auxquelles avait droit le clergé, cf. D. W. HOBSON, «P. Vindob. Gr. 24951 + 24556 : New Evidence for Tax-Exempt Status in Roman Egypt», *Atti del XVII Congresso Internazionale di Papirologia*, III (Naples, 1984), pp. 847-864, en part. pp. 851-852.

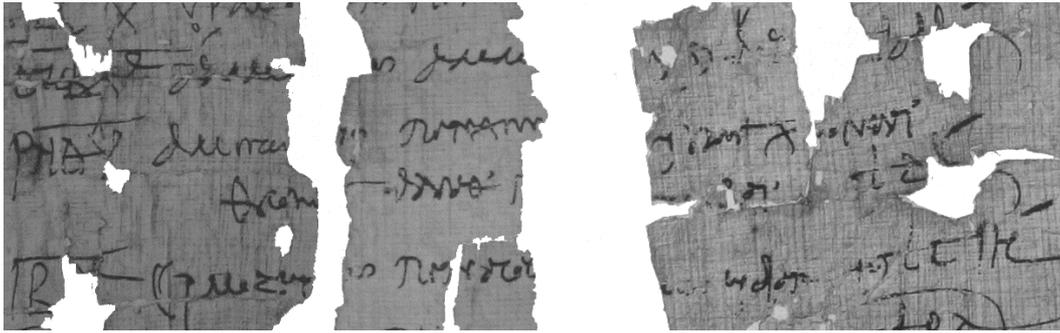


Fig. 1. Reconstitution photographique de *P. Lond. I 109B*, frg. 4, ll. 92-95, sur base des planches des *P. Lond. I*



Fig. 2. O. Stras. inv. Gr. 1423 + 1842. Cliché P. Heilporn, avec l'aimable autorisation de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg

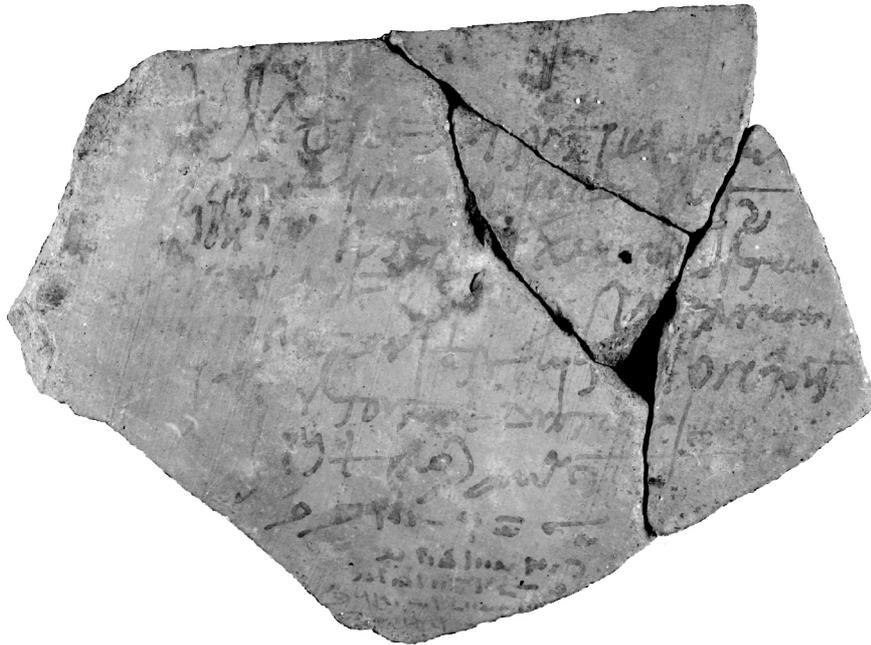


Fig. 3. O. Stras. inv. DG. 86 + inv. Gr. 1565 + 1577 + 1129. Cliché P. Heilporn, avec l'aimable autorisation de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg

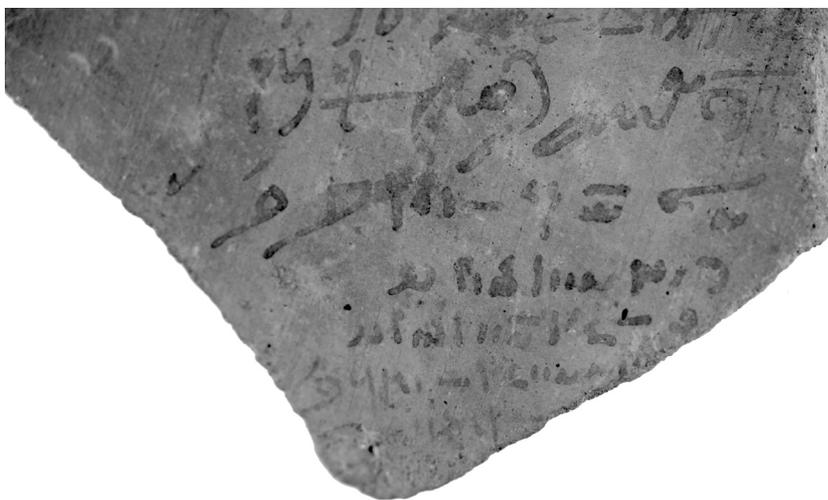


Fig. 4. O. Stras. inv. DG. 86 + inv. Gr. 1565 + 1577 + 1129 (détail). Cliché P. Heilporn, avec l'aimable autorisation de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg

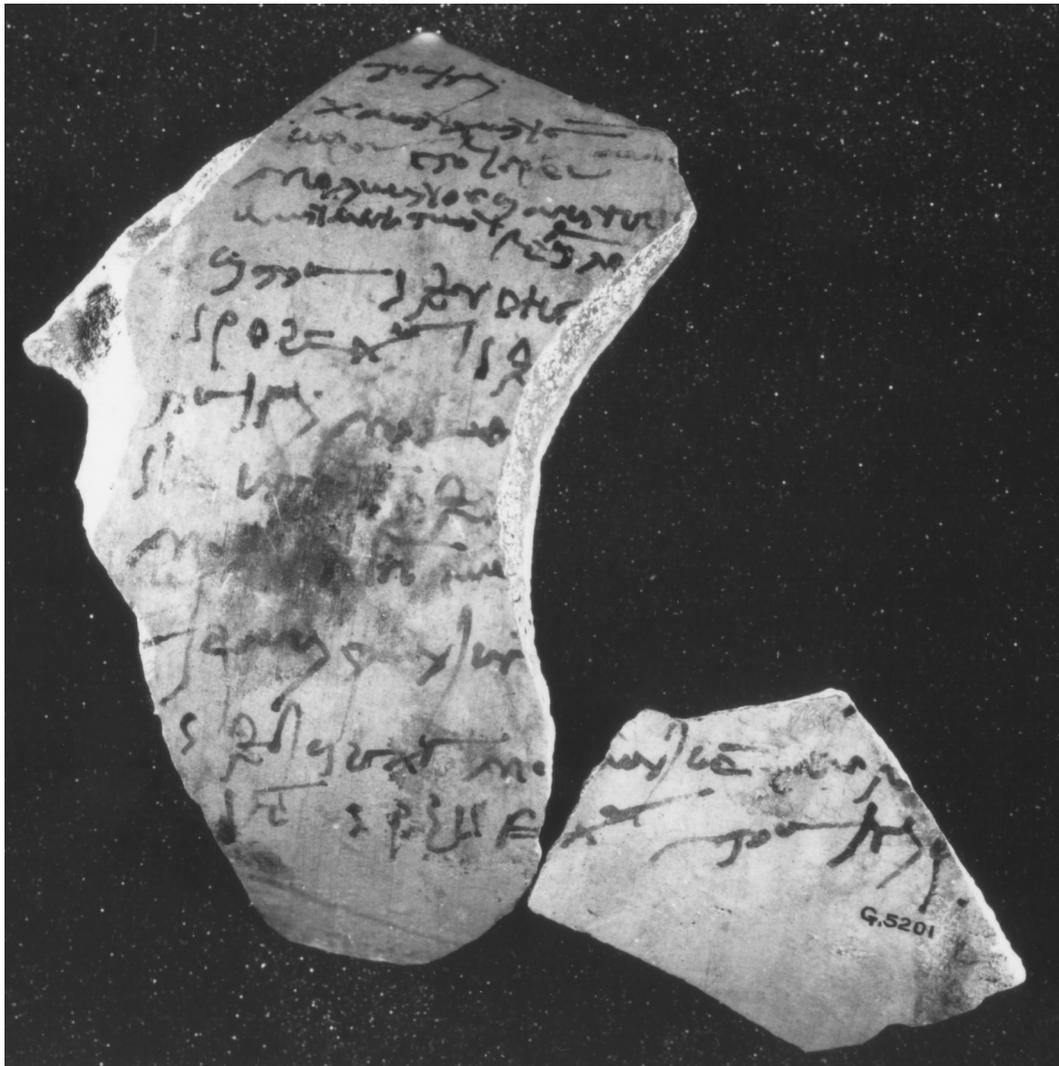


Fig. 5. O. Ont. Mus. inv. 906.8.161. Cliché Royal Ontario Museum

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	V
TABLE DES MATIÈRES	XI
Philippe DERCHAIN, Reflets thébains de la politique étrangère de Philadelphie	1
Françoise LABRIQUE, Les divinités thébaines dans les chapelles saïtes d'Ayn el-Mouftella	3
Laurent COULON, La nécropole osirienne de Karnak sous les Ptolémées	17
Brian MUHS, Archival Archaeology of Early Ptolemaic Theban Papyri and Ostraca	33
Ursula KAPLONY-HECKEL, Die demotischen Ostraka vom Heiligen See in Karnak (ODK-LS)	49
John GEE, History of a Theban Priesthood	59
Marja VIERROS, Greek or Egyptian? The Language Choice in Ptolemaic Documents from Pathyris	73
Marie-Hélène MARGANNE, Extrait du «Catalogue des papyrus littéraires grecs et latins» : les textes provenant de la région thébaine	87
Magali DE HARO SANCHEZ, Les papyrus iatromagiques grecs et la région thébaine	97
Alain MARTIN, De Thèbes à Brooklyn avec Claire Préaux	103
Adam ŁAJTAR, The Cult of Amenhotep Son of Hapu and Imhotep in Deir el-Bahari in the Hellenistic and Roman Periods	113
Paul HEILPORN, À la recherche du clergé thébain à l'époque romaine	125
Guy LECUYOT et Catherine THIRARD, La montagne thébaine à l'époque copte à travers ses vestiges archéologiques	137
Iwona ANTONIAK, Recent Discoveries in the Hermitage of Sheikh Abd el-Gurna : Coptic Codices and Ostraca	145
Anne BOUD'HORS, Copie et circulation des livres dans la région thébaine (VII ^e -VIII ^e siècles)	149
Chantal HEURTEL, Le petit monde de Frangé : une microsociété dans la région thébaine au début du VIII ^e siècle	163
Florence CALAMENT, «De Maria à Hèlisaos...» Micro-économie et toponymie en question dans la région thébaine	175
Alain DELATTRE, Inscriptions grecques et coptes de la montagne thébaine relatives au culte de saint Ammônios	183
INDEX	189